Déception !

L'UNSA continue d'exiger le dégel de la valeur du point d'indice.

L'UNSA Fonction Publique constate que le gouvernement n'a pas su apporter une réponse simple et concrète aux agents publics qui voient, tous, leur pouvoir d'achat diminuer.

Avec 2,8% d'inflation sur 12 mois, le décrochage des salaires de la fonction publique est maintenant une réalité.

Le SMIC, lui, devrait augmenter de 0,6%. Le minimum de traitement sera porté à l'indice 342 ou 343. Cela se traduira par des débuts de grille identiques pour les catégories B et C. C'est-à-dire un tassement salarial. Cette situation montre une nouvelle fois les limites de la politique salariale du gouvernement

Le gouvernement a refusé une nouvelle fois de revaloriser la valeur du point d'indice, seule solution pour contrer l'inflation et apporter une réponse à tous les agents fonctionnaires comme contractuels.

Pour l'UNSA Fonction publique c'est une faute politique.

Les ministres auront beau jeu de demander au patronat des efforts salariaux. L'UNSA Fonction Publique constate que les employeurs publics et le gouvernement en tête sont loin d'être des employeurs exemplaires alors que de leur côté les agents publics continuent, sans faiblir, de servir sans faille l'intérêt général et les français.

L'UNSA Fonction Publique continuera sans relâche d'argumenter et de faire pression pour obtenir du prochain gouvernement la revalorisation des traitements de tous les agents publics.

Paris le 9 décembre 2021

Luc Farré Secrétaire général de l'UNSA Fonction Publique

UNSA Fonction Publique
21 rue Jules Ferry - 93170 Bagnolet
Tél. 01 48 18 88 29 - fax 01 48 18 88 95
courriel : unsa-fp@unsa.org